

Fisher, Iosef

Observations sur la notation des occlusives en mycénien et dans les langues italiques

In: *Studia Mycenaea : proceedings of the Mycenaean symposium, Brno, april 1966*. Bartoněk, Antonín (editor). Vyd. 1. Brno: Universita J.E. Purkyně, 1968, pp. [65]-70

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/119939>

Access Date: 21. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

I. FISCHER

(Bucureşti)

OBSERVATIONS SUR LA NOTATION DES OCCLUSIVES EN MYCÉNIEN ET DANS LES LANGUES ITALIQUES

C'est M. V. Pisani¹ qui a attiré l'attention sur une coïncidence à première vue surprenante. Les alphabets italiques issus de l'alphabet étrusque, qui, comme on le sait, ne distinguait pas les sonores des sourdes, ont dû créer ou adapter des signes nouveaux pour cette distinction; c'est la série des dentales qui en a été pourvue la première; la situation du mycénien est tout à fait similaire: issu d'un syllabaire qui ne possédait qu'un seul groupe des signes pour noter les occlusives, le linéaire B maintient la confusion dans le cas des vélares, des labio-vélares et des labiales, mais est à même de distinguer les dentales sonores des dentales sourdes.

Une telle coïncidence ne saurait être fortuite. On a le droit de supposer une explication commune pour les deux phénomènes; c'est-ce que nous nous proposons de tenter dans les pages qui vont suivre.

Mais examinons les faits de plus près et commençons par les langues d'Italie.²

La plus ancienne adaptation de l'alphabet étrusque est l'écriture latine. Dans une première phase connue, la corrélation sourdes ~ sonores est notée seulement pour les dentales et les labiales (d'après un modèle grec secondaire, les créateurs de l'alphabet latin ont „ressuscité“³ les lettres étrusques „mortes“ *b* et *d*); c'est seulement au cours du III^e siècle qu'on a créé le signe *g* pour noter la vélaire sonore.

L'alphabet falisque n'a fait de distinction entre les occlusives sourdes et sonores que pour la série des dentales.

La situation de l'alphabet vénète est plus complexe, à cause des différences locales, qui permettent de supposer qu'à l'origine les écritures vénètes sont des adaptations indépendantes de l'alphabet étrusque. Or, il se trouve que c'est justement dans la notation des dentales que la différence apparaît d'une manière plus nette: pour rendre les vélares et les labiales on emploie partout *k* et *χ* et, respectivement, *p* et *φ*; ce sont donc les „aspirées“ étrusques qui ont servi à noter les sonores vénètes. Pour les dentales, à Este, dans la plupart des inscriptions, on emploie *t* pour les sourdes et *z* pour les sonores, tandis que dans d'autres localités le signe de l'„aspirée“ étrusque

¹ *Die Sprache* 5 (*Festschrift für Wilhelm Havers*), 1959, p. 150—151.

² Pour l'histoire des écritures italiques, voir, en dernier lieu: M. Lejeune, *Indications générales sur l'alphabet lépontique*, dans le volume *Tyrrhenica*, Milan, 1957, p. 173—181; id., *Indications générales sur l'écriture vénète*, *ibid.*, p. 182—195; id., *Sur les adaptations de l'alphabet étrusque aux langues indo-européennes d'Italie*, *REL* 35 (1957), 88—105; G. B. Pellegrini, *Origine e diffusione degli alfabeti preromani nell'Italia superiore*, dans le volume *Spina e l'Etruria padana*, Florence, 1959, p. 181—196; cf. aussi notre chronique *Limbile indo-europene ale Italiei antice*, *Studii și cercetări lingvistice* 11: 1 (1960), 113—126.

³ Les deux mots entre guillemets appartiennent à la terminologie de M. Lejeune.

θ , sert à noter la sourde et t la sonore (*tonas θ* sur une épingle d'Este, provenant probablement de Padoue⁴, *zonasto*, c'est-à-dire *donasto*, dans la plus grande partie des attestations du mot). Cette situation peut être expliquée si nous admettons que, dans une première phase, les écritures vénètes, indépendantes l'une de l'autre, ont trouvé des solutions différentes pour la notation des dentales sonores; ensuite, dans une seconde phase, où les contacts entre les cités vénètes ont pu jouer un rôle, on a noté, d'une manière identique sur tout le territoire, les vélares et les labiales sonores.⁵

L'alphabet osque a „ressuscité“ pour la notation des sonores les lettres grecques b , d , g ; il convient pourtant de signaler que le tracé du d osque correspond au type étrusque campanien et non pas à un modèle grec, ce qui nous permet d'envisager la possibilité de l'existence de deux phases dans la notation des occlusives.

Les créateurs de l'alphabet ombrien avaient à résoudre des problèmes assez compliqués à cause de la complexité de son système consonantique, plus riche que celui des autres langues qui ont adopté l'alphabet étrusque. Il s'agissait notamment de trouver une notation pour les dentales et les prépalatales spirantisées. Dans une première phase (attestée par les inscriptions d'Amelia et de Tuder), on notait la dentale spirantisée par d , tout comme la dentale sonore (pour les labiales il y avait p et b , pour les vélares seulement k); ultérieurement, à Iguvium, on a employé le signe d pour noter la dentale spirantisée et on a noté par t les dentales sourdes et sonores. Il y a pourtant des indices qui semblent prouver que l'emploi de b est plus récent que celui de d : les hésitations entre p et b sont assez fréquentes sur les monuments épigraphiques: *hapnaf* — *habina*, *kapru* — *kabru*, etc.). Ceci range l'ombrien à côté des autres alphabets italiotes, qui, dans une première période, ne faisaient de distinction entre les sonores et les sourdes que pour la série des dentales.

Le lépontique ne connaît aucune distinction entre les deux séries des occlusives. Nous ne nous arrêtons pas sur les alphabets insuffisamment illustrés par des inscriptions (Val Camonica, „rhétique“, Castelciès, Val Pusteria, Steinberg); les signes b , d , g sont d'ailleurs absents de toutes ces écritures.

Les faits mycéniens sont très clairs et bien connus: c'est seulement dans la série des dentales qu'est notée l'opposition sonores ~ sourdes. Pour l'origine des signes destinées à noter les sonores nous sommes réduits à des hypothèses: la plupart de ces syllabogrammes se retrouvent dans le linéaire A, avec une valeur qui ne saurait être très différente, car on rencontre les mêmes mots ou noms propres notés à l'aide des mêmes signes (ou de signes dont le tracé n'accuse que de menues différences): *kidaro* (A et B), *kukudara* (A), *kukudaro* (B).⁶ Selon l'ingénieuse hypothèse de M. Lejeune, il s'agirait, dans le linéaire A, de la notation d'un [l] qui „avait pris une prononciation très voisine de [d]“.⁷ Quel que soit le moyen adopté pour combler la lacune initiale, un seul fait reste significatif: c'est seulement dans la série des dentales que les scribes mycéniens ont considéré indispensable d'éviter la confusion graphique entre les sonores et les sourdes, situation tout à fait analogue à celle où se trouvaient les lapicides italiotes.

Il s'agit maintenant de donner une explication commune des deux phénomènes, autrement dit d'expliquer pourquoi il était nécessaire de distinguer les dentales

⁴ Cf. M. Lejeune, *Contributions à l'histoire des alphabets vénètes. La notation de t et de d*, RPh, 31 : 2 (1967), 172.

⁵ Cf. V. Pisani, *loc. cit.*

⁶ Cf. M. Lejeune, *Mémoires de philologie mycénienne* I, Paris 1958, p. 328.

⁷ M. Lejeune, *ibid.*, p. 327.

sourdes des dentales sonores, tandis que pour les autres séries la confusion n'était qu'un inconvénient mineur.

À cet effet, nous avons procédé à quelques sondages statistiques. Pour les langues italiques nous avons dépouillé les pages 379—389 (jusqu'au mot *carco*) du lexique de Em. Vetter.⁸ Le nombre total des exemples offerts par les textes contenus dans ces pages est le suivant:

	Osque	Ombrien	Falisque	Prénestin	Divers
Dentales ⁹	103	227	9	3	21
Vélares ¹⁰	67	82	34	16	13
Labiales ¹⁰	45	138	3	4	13

La prépondérance des dentales est, comme on le voit, très nette. Pour le falisque et le prénestin, les vélares sont plus nombreuses; mais il s'agit, en l'occurrence, d'un nombre trop restreint de textes, qui se trouvent, en outre dans une situation spéciale: pour le falisque, 28 apparitions du total de 34 proviennent de 12 noms propres commençant par une vélaire; pour le prénestin, 11 apparitions du total de 16 proviennent de 6 noms propres.

Pour donner une idée plus exacte de la fréquence des occlusives dans la réalité parlée, nous avons procédé au dénombrement séparé des attestations de chaque phonème dans le radical, le suffixe et la désinence des mots; il va sans dire que les phonèmes qui se rencontrent dans les suffixes et, surtout, dans les désinences ont une fréquence réelle beaucoup plus grande que ceux rencontrés seulement dans les radicaux.¹¹

Radical

	Osque	Ombrien	Falisque	Prénestin	Divers
Dentales	43	30	8	4	10
Vélares	40	24	15	10	3
Labiales	30	24	3	2	11

Suffixes

Dentales	7	11	—	1	4
Vélares	1	—	—	—	—
Labiales	—	—	—	—	—

⁸ Em. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte* I, Heidelberg 1953. Nous avons omis de notre relevé les gloses, les mots latins (ou latino-faliques), quelques monnaies osques douteuses, les mots dont la lecture est incertaine, des abréviations du type *k*; nous n'avons également pas tenu compte des restitutions des lacunes (sauf dans quelques cas indubitables); les consonnes géminées ont été enregistrées une seule fois.

⁹ Pour l'ombrien, nous avons enregistré *ʃ* dans la série des dentales (cf. ci-dessus, p. 66).

¹⁰ Les résultats du dénombrement favorisent les labiales et les vélares, car le fragment du lexique de Vetter pris en considération comprend les mots commençant par *b* et par *c* (*k*).

¹¹ Chaque mot ou forme a été enregistré une seule fois, indépendamment du nombre des attestations dans les textes conservés.

Désinences

	Osque	Ombrien	Falisque	Prénestin	Divers
Dentales	24	21	—	—	1
Vélaires	—	—	—	—	—
Labiales	—	—	—	—	—

Eléments divers ou indéterminés

Dentales	6	17	—	—	—
Vélaires	—	1	—	—	—
Labiales	—	—	—	—	—

On peut observer que, si pour les radicaux nous sommes en présence d'un certain équilibre (dû, en partie du moins, au fait que nous avons établi notre statistique à l'aide de mots commençant, pour la plupart, par *b* et *k*), pour les suffixes et les désinences, la différence en faveur des dentales est écrasante.

En ce qui concerne le mycénien, nous disposons maintenant d'une statistique établie par M. J.-P. Olivier, à l'aide d'un ordinateur électronique, et basée sur le *Mycenaeae Graecitatis Lexicon* d'A. Morpurgo; cette statistique enregistre la fréquence sur 10 000 de chaque signe syllabique.¹² Nous transcrivons ci-dessous les données concernant la fréquence globale des occlusives dans les mots complets.¹³

Dentales			Vélaires			Labio-vélaires			Labiales		
No	valeur	fréq.	No	valeur	fréq.	No	valeur	fréq.	No	valeur	fréq.
1	<i>da</i>	138	77	<i>ka</i>	233	16	<i>qa</i>	64	3	<i>pa</i>	161
45	<i>de</i>	117	44	<i>ke</i>	257	78	<i>qe</i>	115	72	<i>pe</i>	140
7	<i>di</i>	76	67	<i>ki</i>	134	21	<i>qi</i>	34	39	<i>pi</i>	188
14	<i>do</i>	81	70	<i>ko</i>	268	32	<i>qo</i>	90	11	<i>po</i>	159
51	<i>du</i>	41	81	<i>ku</i>	101				50	<i>pu</i>	50
71	<i>dwe</i>	2							29	<i>pu₂</i>	25
90	<i>dwo</i>	2							62	<i>pte</i>	9
59	<i>ta</i>	358									
66	<i>ta₂</i>	18									
4	<i>te</i>	306									
37	<i>ti</i>	173									
5	<i>to</i>	308									
69	<i>tu</i>	72									
62	<i>pte</i>	9									
Total:		1701	993			303			732		

¹² J.-P. Olivier, *Linéaire B et ordinateur électronique, Antiquité Classique* 34 : 2 (1965), 387—397. Ce travail remplace la statistique de A. Furumark (basée sur les travaux de C. Ktistopoulos), reproduite par M. Lejeune, *Mémoires*, p. 322.

¹³ M. Olivier sépare les mots complets des mots incomplets et douteux; d'autre part, il en-

On peut facilement constater que la prépondérance des dentales, observée dans les langues italiques, se retrouve aussi en mycénien. Pour nous appuyer sur des textes plus variés, nous avons fait la statistique des occlusives dans les premiers 200 vers de l'*Iliade*.¹⁴

Dentales	Vélaires	Labiales
τ 379	k 198	π 217
δ 207	γ 117	β 49
θ 119	χ 96	φ 75
	χ (sourde douce) 4	φ (sourde douce) 2
	ξ 22	ψ 4
705	437	347

On voit donc que cette statistique sommaire confirme nos constatations précédentes concernant la prépondérance catégorique des dentales dans le groupe des occlusives.

C'est justement la fréquence élevée des dentales qui a rendu particulièrement incommode aux scribes mycéniens et italiotes la confusion graphique entre deux phonèmes différents et c'est pour cela qu'ils ont commencé par les dentales l'oeuvre d'adéquation de l'écriture au système phonologique.

On pourrait se demander pourtant si les difficultés provoquées par la confusion des dentales sonores et sourdes était tellement graves qu'elles aient rendu nécessaire cette réforme de l'orthographe, autrement dit, pour faire usages des termes de la phonologie, si le rendement fonctionnel de l'opposition sonores ~ sourdes est plus élevé dans la série des dentales que dans les autres séries d'occlusives.¹⁵ Pour déterminer ce rendement il faudrait pouvoir dresser des listes de paires minimales et d'en établir la fréquence, ce qui est pratiquement impossible, vu l'état des textes dont nous nous occupons.¹⁶ La morphologie ne fait guère usage de cette opposition (si nous exceptons l'exemple isolé du gérondif et du participe présent latins: *amandi* — *amanti*). Mais il faut noter que, à part l'élément désinenciel *-bh-*, les dentales sont les seules occlusives qu'on rencontre dans des désinences, et encore en grand nombre

registre dans des colonnes différentes la fréquence globale et les fréquences à l'initiale, en médiane et en finale de mot. Nous attribuons aux signes les valeurs établies par la convention de Wing-spread, en nous écartant ainsi, pour le signe θθ, de M. Olivier.

¹⁴ Nous avons choisi l'*Iliade* non seulement parce qu'elle est le monument littéraire le plus ancien de la Grèce, mais parce que le noyau primitif du poème peut être considéré comme ayant été rédigé dans un dialecte proche du mycénien. Bien entendu, la langue homérique n'est pas identique à la langue des tablettes mycéniennes: outre les transpositions dialectales successives et les „modernisations“ des éditeurs anciens, on doit signaler, dans le domaine qui nous intéresse ici, le passage des labio-vélaires aux trois autres séries. Nous avons enregistré les gémées comme un seul phonème; dans les groupes γγ, γκ, γχ, γξ nous avons considéré que γ note une nasale vélaire, quelle qu'en soit l'origine.

¹⁵ Sur le rendement fonctionnel et le moyen de le déterminer, voir, outre A. Martinet, *Économie des changements phonétiques*, Berne, 1955, p. 54—59, notamment A. Avram, *Some Thoughts on the Functional Yield of Phonemic Oppositions*, *Linguistics* 5 (1964) 40—47 (avec une abondante bibliographie).

¹⁶ Cf. A. Martinet, *op. cit.* p. 57: „Le rendement fonctionnel d'une opposition ne peut être évalué avec quelque degré de précision que si l'on travaille sur des stades linguistiques pour lesquels il existe des listes de mots à peu près complètes ou au moins des textes abondants“.

(gr. *-τε, -ται, -μεθα, -σθε, -τον, -την*, etc.; osque abl. *-d*, 3^e pers. *-t, -nt*, médio-passif *-ter, -nter*, etc.). Même si nous ne pouvons pas évaluer exactement le rendement des oppositions, il est bien probable que les phonèmes les plus fréquents sont ceux qui ont plus de chances d'avoir une plus grande importance distinctive.¹⁷

Il s'ensuit donc que c'est pour répondre à une même nécessité que les scribes mycéniens et italiotes ont apporté à leur orthographe des améliorations analogues.

¹⁷ Cf. A. Martinet, *ibid.*, p. 56: „Plus un phonème est fréquent, plus il y a de chances qu'il remplisse des fonctions clairement distinctives“. Cf. aussi G. Herdan, *The Relation between the Functional Bordening of Phonemes and the Frequency of Occurrence, Language and Speech* 1 (1958), 8—13.